

Principales conditions applicables à la clientèle de Professionnels et Entreprises

À partir du 1^{er} janvier 2007 (tarifs en euros HT)

Nos tarifs 2007 : 100 % "transparence"

Conduire une activité professionnelle ne va pas sans une bonne maîtrise des finances : pour vous aider à prévoir votre gestion, votre banque se doit de vous informer avec précision des coûts, produits et services qui vous sont proposés.

Dans cet esprit, vous avez également tout loisir de consulter l'exhaustivité de nos tarifs, soit dans le « Classeur Transparence », en libre accès dans toutes nos agences, soit via notre site Internet

www.bpvf.banquepopulaire.fr

Banque de référence des Professionnels et des Chefs d'entreprise, la Banque Populaire Val de France développe depuis toujours des solutions spécialement adaptées aux besoins des Entrepreneurs, n'hésitez pas à consulter votre conseiller.

Elodie DEGRYSE
Directeur Marketing et Communication

Services attachés au fonctionnement du compte		
■ Ouverture de compte		gratuit
■ Clôture de compte		gratuit
■ Tenue et arrêtés de compte (conditions générales)		
• Taux des intérêts débiteurs (les intérêts sont calculés sur 360 jours)	nous consulter	
• Agios jusqu'à 1,50 €	par trimestre	gratuit
• Commission de gestion ⁽¹⁾	par trimestre	de 32,50 à 105,00
• Commission de mouvement ⁽²⁾	maximum, par trimestre	0,10 %
• Commission de découvert ⁽³⁾	maximum, par mois	0,066 %
■ Chèques		
• Remise de chèque ou paiement de chèque		gratuit
• Chèque de Banque		10,87
• Opposition sur chèque		13,38
• Envoi de chéquier à domicile par courrier simple (50 / 60 formules)		2,00
• Envoi de chéquier à domicile en recommandé		5,02
■ Cartes bancaires "Professionnels" ⁽⁴⁾		
• Cotisation annuelle		
- Carte Visa Business Electron*		35,40
- Carte Visa Affaires ou Business*		
débit immédiat		40,20
débit différé		48,00
- Carte Visa Gold Business*		
débit immédiat		98,40
débit différé		120,00
- Carte Infinite débit immédiat ou différé*		300,00
- Mission Plus, par carte ^{(5)*}	à partir de	56,40
- Carte Moneo*		7,00
- Carte Deposia*		15,00
- E-Carte Bleue		10,03
• Autres services liés à la carte : frais par opération		
- Opposition carte (perte ou vol)		13,38
- Refabrication de la carte du fait du client		7,11
- Réédition du code confidentiel		6,27
■ Retraits d'espèces : frais par opération*		
• Au guichet		
- Dans le Réseau BPVF (y compris Carte à retrait unique)		gratuit
• Au distributeur de billets		
- Banque Populaire		gratuit
- Autres banques en France et dans les pays de la zone euro		
Carte Premier, Gold Business et Infinite		gratuit
Carte Business Electron	au 1 ^{er} retrait, par retrait	1,00
Autres Cartes	au-delà de 5 retraits par mois, par retrait	1,00
- A l'étranger (hors zone euro)		2,50 %
	du montant du retrait	
	+ frais fixes	2,90
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécuripro*	cotisation annuelle	62,16

(1) Cette commission rémunère le coût des opérations réalisées par la Banque pour le compte du client.

(2) Cette commission répercute le coût généré par les mouvements débiteurs de capitaux sur le compte.

(3) Cette commission rémunère la gestion liée aux brusques variations du solde. Elle est calculée sur la somme des plus forts découverts de chaque mois. Elle est non soumise à la TVA et plafonnée à 50 % des intérêts débiteurs.

(4) Une réduction est accordée à partir de la sixième carte sur le compte.

(5) Plus de 10 cartes : sur devis.

■ Zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

■ Commission de suivi global	par trimestre	131,00
■ Virements		
• Virement reçu		gratuit
• Virement occasionnel externe		
- ordre papier		2,84
- ordre Minitel ou Internet		0,17
• Virement permanent externe		1,07
• Virement sur liste papier ou préétablie		
- par remise		7,20
- par virement		1,60
• Virement sur support magnétique		
- par remise		5,20
- par virement		0,22
• Virement télétransmis		
- par remise		gratuit
- par virement		0,12
• Virement de trésorerie, Banque de France ou VSOT		
- virement papier		9,00
- virement Téléplus Pro		4,60
- virement Cyberplus Pro		4,60
■ Effet de commerce, Lettre de Change Relevé, Billet à Ordre		
• Effet non accepté envoyé à l'acceptation		18,39
• Paiement d'effet domicilié		gratuit
• Représentation d'un effet		10,20
• Remise sur support papier		
- par remise		5,50
- par effet		3,50
• Remise sur support magnétique		
- par remise		4,20
- par effet		0,46
• Remise télétransmise		
- par remise		gratuit
- par effet		0,32
■ Avis de Prélèvement (AVP) Titre Interbancaire de Paiement (TIP)		
• Remise AVP		
- support papier		
par remise		7,20
par avis		1,60
- support magnétique		
par remise		5,20
par avis		0,36
- télétransmise		
par remise		gratuit
par avis		0,29
• Opposition AVP		13,38
• Remise de TIP à l'encaissement	par TIP	0,20

Informations sur le compte

■ Par courrier (par compte) : cotisation annuelle		
• Extrait de compte mensuel		gratuit
• Extrait de compte autres périodicités		
- extrait quotidien		140,48
- extrait hebdomadaire		31,12
- extrait décadaire		21,92
■ Par fax : TURBO FAX (par compte) : cotisation annuelle		
• Extrait quotidien		116,16
• Extrait bi-hebdomadaire		65,76
• Extrait hebdomadaire		57,24

* Non Taxable.

■ Par mail : Turbo Mail (par compte) : cotisation annuelle		
• Extrait quotidien		60,00
• Extrait bi-hebdomadaire		32,88
• Extrait hebdomadaire		28,68
■ Par téléphone auprès de votre agence	la minute ⁽⁶⁾	0,34 TTC
■ Par téléphone : Tonalité Plus 0892 890 008 (consultation et gestion des comptes)		
• Abonnement		gratuit
• Consultation	la minute ⁽⁶⁾	0,34 TTC
■ Par Minitel : Téléplus Pro (consultation et gestion des comptes)		
• Abonnement	par mois	8,36
• Consultation	la minute ⁽⁶⁾	0,196 TTC
■ Par Internet : Cyberplus Pro www.bpvf.banquepopulaire.fr (consultation et gestion des comptes)		
• Abonnement	par mois	13,38
(seuls les coûts d'accès à Internet sont à la charge du client)		
■ Frais attachés aux incidents		
■ Commission d'intervention avant paiement ⁽⁷⁾	limitée à 80 interventions par mois	8,60
■ Chèque sans provision, rejet de chèque impayé pour insuffisance de provision		
• Frais d'ouverture de dossier		gratuit
• Chèque impayé ⁽⁸⁾ (hors pénalité réglementaire proportionnelle au montant du chèque)		47,00
• Lettre d'injonction (hors frais postaux d'envoi en recommandé avec AR)		gratuit
• Chèque payé sur compte interdit bancaire		27,00
• Blocage de provision		18,39
• Attestation de régularisation, par co-titulaire		12,54
• Certificat de non paiement		27,00
• Restitution de provision bloquée		18,39
■ Interdiction bancaire du fait d'une autre banque		27,00
■ Gestion d'un compte interdit bancaire	par mois	8,90
■ Représentation d'un chèque		27,00
■ Chèque reçu impayé pour motif autre que sans provision		13,38
■ Chèque muté		27,00
■ Opposition carte pour usage abusif mise en place par la banque		31,77
■ Rejet AVP ou TIP ou virement externe sans provision		18,39
■ Impayé sur AVP émis ou sur TIP remis à l'encaissement		13,38
■ Effet domicilié, non avisé ou rejeté sans provision		18,39
■ Effet réclamé, prorogé ou non rentré d'acceptation		18,39
■ Destruction de chéquier après 1 mois de conservation à l'agence		8,90
■ Saisie attribution, Avis à Tiers Détenteur		87,21
■ Échéance de prêt BPVF impayée ou représentée au paiement		28,68
■ Échéance de prêt BPVF régularisée		14,66

(6) Frais prélevés par l'opérateur téléphonique.

(7) Facturation de toute opération (chèque, carte, autres...) qui se présente sur un compte insuffisamment provisionné ou qui vient accroître un découvert non autorisé ou au-delà du plafond d'autorisation.

(8) Depuis le 1^{er} juillet 2002, un forfait de 25,08 € est appliqué pour les chèques < 50 € selon la loi Murcef. Il comprend : frais d'ouverture de dossier, lettre d'injonction, blocage de provision, restitution de provision bloquée, attestation de régularisation, certificat de non paiement.

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



Banque et populaire à la fois.

www.bpvf.banquepopulaire.fr

Frais attachés aux prêts

Frais d'actualisation et de confirmation d'autorisation de dossier Court Terme (juridique, fiscal, comptable)	
• Chiffre d'affaires	
≤ 250 000 €	95,00
> 250 000 € et ≤ 500 000 €	140,00
> 500 000 € et ≤ 2 500 000 €	280,00
> 2 500 000 € et ≤ 7 500 000 €	370,00
> 7 500 000 €	550,00
• Mise en place de caution sur Engagement Court Terme	10,00
• Activation de caution sur Engagement Court Terme	100,00
• Mainlevée de caution sur Engagement Court Terme	30,00
Fructi-Facilités Pro*	
• Option 1 (garantie 12 500 €)	75,00
• Option 2 (garantie 25 000 €)	150,00
• Option 3 (garantie Accident 50 000 €)	60,00
Etude de dossier d'investissement	
	1 %
	du montant du prêt
	minimum
	105,00
• si gage sur véhicule	150,00
• si nantissement fonds de commerce ou matériel	250,00
• si nantissement de parts de SARL ou de parts de SCI	392,98
• si nantissement de contrat d'assurance ou de produit monétaire	392,98
Frais d'actualisation et de confirmation de ligne Moyen Terme pré-autorisée	
	90,00
Autres frais sur prêts	
• Avenant (hors frais d'acte)	0,75 %
	du capital restant dû
	minimum
	200,00
• Mainlevée de garantie	98,40
• Décompte de remboursement anticipé	35,95
• Edition de tableau d'amortissement	17,98
• Information annuelle des cautions, par couple caution-cautionné	31,00
	maximum
	93,00
• Délégation d'assurance décès ou vie	125,42
Opérations sur titres	
Droits de Garde (sur titres en dépôt)	
• Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Groupe Banque Populaire	par an
	12,54
• Autres portefeuilles	
- Commission proportionnelle ⁽⁹⁾ calculée en appliquant un barème dégressif, sur chaque tranche du portefeuille valorisé au 31 décembre précédent	
≤ 50 000 €	0,25 % + TVA
> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,15 % + TVA
> 150 000 €	0,10 % + TVA
- Frais fixes par ligne	
Valeurs françaises au porteur	4,68
Valeurs françaises au nominatif	10,03
Valeurs étrangères	15,05
- Minimum de perception (applicable uniquement si la commission proportionnelle cumulée aux frais fixes par ligne est inférieure à ce montant)	
	29,26
Transfert de titres dans un autre établissement	
	par ligne
	8,36
minimum pour un compte-titres ordinaire	41,81
minimum de perception pour un PEA	71,07

(9) Exemple : valeur du portefeuille au 31 décembre de 60 000 €
Commission forfaitaire : (50 000 € x 0,25 %) + (10 000 € x 0,15 %) + TVA = 140,00 € + TVA.

Equipement monétique - Connectique

Terminaux de Paiement Electronique (TPE) en location Prix intégrant l'installation / la formation par téléphone et la maintenance du matériel et du logiciel sur site - contrat de 36 mois			
• TPE fixe	par mois	de 17,00	à 40,00
• TPE portable	par mois	de 22,50	à 59,00
FNCI/Resist			32,75
Autres prestations (dont Moneo)			nous consulter
Pack Connexion (par compte)			33,00
Certificats numériques (Click & Trust)			
• Admineo			
- abonnement	par an	60,00	
- aide à l'installation par téléphone		50,00	
• Mercanteo			
- sur support clé USB	par an	144,00	
- sur support carte	par an	168,00	
- frais d'installation		150,00	

Autres services

Allo Assistance Pro		cotisation annuelle	34,28
Protection Financière Pro*			
• Option 1 (153 €/jour)	cotisation annuelle	52,80	
• Option 2 (305 €/jour)	cotisation annuelle	85,80	
Recherche de document			
• Relevé d'écritures ou réédition d'extrait de compte			
- en deçà de 90 jours		0,40	
- au-delà de 90 jours, par mois concerné		6,02	
• Recherche simple (un document compris)		12,54	
	+ par document supplémentaire	0,84	
• Recherche complexe de type audit		sur devis	
Demande de renseignements reçue de la société de contrôle comptable (après accord préalable du titulaire du compte) Selon l'importance de la demande et des recherches			
	à partir de	100,00	
Attestations diverses			12,54
Coffres (selon volume et garantie)			
• Location : cotisation annuelle	minimum	43,90	
	maximum	305,18	
• Perte de clé / effraction			
- pour ouverture (franchise à la charge du client)		66,05	
- supplément si ouverture en urgence		91,89	
Récupération de frais postaux des envois en recommandé			5,02
Changement d'adresse non signalé			19,06
Courrier conservé en agence		par semestre	25,08

Dates de valeur sur remise de chèque

• Remise de chèque sur nos caisses	J + 1 ouvré ⁽¹⁰⁾
• Remise de chèque même département	J + 2 ouvrés ⁽¹⁰⁾
• Remise de chèque hors département	J + 3 ouvrés ⁽¹⁰⁾

(10) Sont considérés comme jours ouvrés les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi sauf si ces derniers sont fériés.

Conventions (offre groupée de prestations)

<i>Cotisation exprimée en tarif annuel perçue trimestriellement ou mensuellement selon la convention</i>	
FREQUENCE PRO (commercialisée jusqu'au 27/10/2003)	
1 - Offre comprenant une adhésion à Sécuripro, Allo Assistance Pro, Protection Financière Pro, Tonalité Plus, Téléplus Pro	
La cotisation varie selon l'option choisie dans "Protection Financière Pro*":	
• Option 1	129,76
• Option 2	159,76
Les adhérents à cette Convention bénéficient d'avantages tarifaires sur certains produits : consulter votre conseiller.	
2 - Offre comprenant l'adhésion à Allo Assistance Pro, Engagement confiance, Frais d'actualisation de dossier Court Terme, Fructi-Facilités Pro, Tonalité Plus	
La cotisation varie selon l'option choisie dans "Fructi-Facilités Pro*":	
• Option 1	138,96
• Option 2	206,16
• Option 3	125,76
Les adhérents à cette Convention bénéficient d'avantages tarifaires sur certains produits : consulter votre conseiller.	
FREQUENCE PRO SERVICES (commercialisée depuis le 27/10/2003)	
<i>Offre comprenant une Carte de paiement, l'adhésion à Sécuripro, Allo Assistance Pro, Tonalité Plus, Téléplus, Cyberplus</i>	
• Avec Carte Visa Business Electron	106,96
• Avec Carte Visa Business	
- débit immédiat	108,96
- débit différé	116,64
• Avec Carte Visa Gold Business	
- débit immédiat	159,24
- débit différé	179,20
• Avec Carte Visa Infinite à débit immédiat ou différé	346,68
Les adhérents à cette Convention bénéficient d'avantages tarifaires sur les options : Frais d'actualisation et de confirmation d'autorisation de dossier Court Terme et de ligne Moyen Terme pré-autorisée, Fructi-Facilités Pro*, Protection Financière Pro*, Turbo Fax et Turbo Mail (hedomadaire, bi-hebdomadaire et quotidien), Téléplus Pro et Cyberplus Pro, E-Carte Bleue, Pack Connexion, location de TPE.	
FREQUENCE PRO LIBERAL	
<i>Offre comprenant les Frais de gestion, une Carte de paiement, l'adhésion à Sécuripro, Allo Assistance Pro, Tonalité Plus, Téléplus et Cyberplus</i>	
• Avec Carte Visa Business Electron	170,56
• Avec Carte Visa Business	
- débit immédiat	172,56
- débit différé	180,24
• Avec Carte Visa Gold Business	
- débit immédiat	221,28
- débit différé	240,60

* Non Taxable.

• Avec Carte Visa Infinite à débit immédiat ou différé	410,28
Les adhérents à cette Convention bénéficient d'avantages tarifaires sur les options : Fructi-Facilités Pro*, Protection Financière Pro*, Turbo Fax et Turbo Mail (hebdomadaire, bi-hebdomadaire et quotidien), Téléplus Pro et Cyberplus Pro, Pack Connexion, location de TPE.	
FREQUENCE AGRI	
<i>Offre comprenant les Frais de gestion, une Carte de paiement, l'adhésion à Sécuripro, Allo Assistance Pro, E-Carte Bleue, Tonalité Plus, Téléplus et Cyber Agri</i>	
• Avec Carte Visa Business	
- débit immédiat	192,00
- débit différé	213,96
• Avec Carte Visa Gold Business	
- débit immédiat	255,00
- débit différé	274,32
Les adhérents à cette Convention bénéficient d'avantages tarifaires sur les options : Fructi-Facilités Agri*, Frais d'actualisation et de confirmation d'autorisation de dossier Court Terme et de ligne Moyen Terme, Turbo Fax, Carte Deposia, Pack Connexion, location de TPE.	

Nos conditions générales sont affichées en agence, en application de l'article 7 du décret du 24 juillet 1984. Elles sont disponibles en permanence sur notre site Internet à l'adresse : www.bpvf.banquepopulaire.fr

Votre conseiller est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour obtenir des précisions sur les services et la tarification de la Banque Populaire Val de France, vous pouvez composer le 0825 07 08 09 (0,15 € la minute).

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Société de courtage d'assurances. Garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du Code des Assurances. SIREN 549 800 373 RCS Versailles.

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
9 avenue Newton
78183 St Quentin Yvelines Cedex
Téléphone : 01 30 14 66 00 - Télécopie : 01 30 14 66 02

GRUPE BANQUE POPULAIRE

